



Autrement dit - 30 rue des Glycines 59000 Lille
Tel : 0320578824 - Fax : 0320578716 - Mail : autrementdit@adpaysagistes.fr

AMIENS
CREATION D'UN MAGASIN LIDL
LIDL

CDAC

Novembre 2025

Volet paysager



ANALYSE

CONTEXTE PAYSAGER
PRÉSENTATION AMIENNOISE
UNE VILLE AU PATRIMOINE RICHE
TRAME BLEU
TRAME VERTE
POTENTIALITÉS
REPORTAGE PHOTO

PROJET

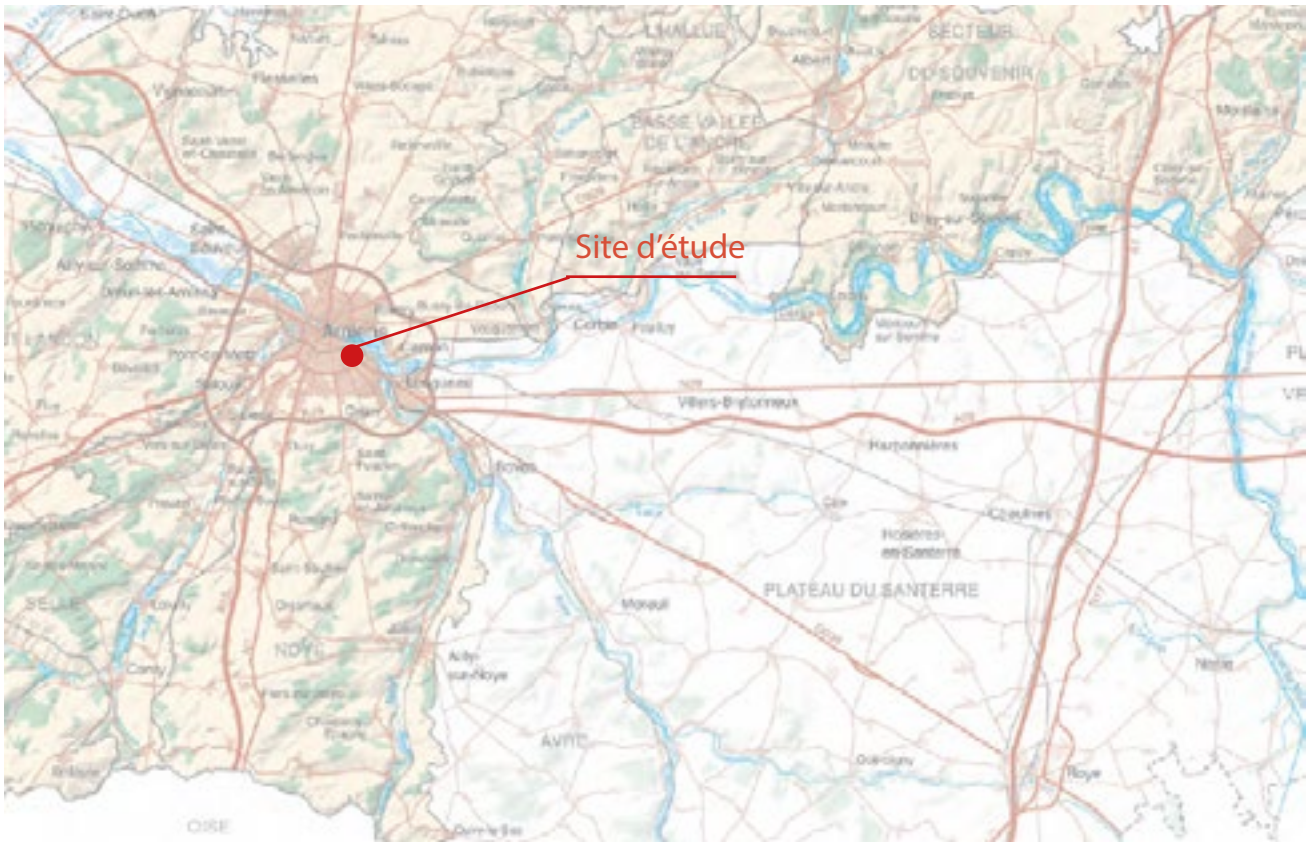
CONSERVATION DE SUJETS EXISTANT
LES OBJECTIFS CIBLÉS DES ESPACES VERTS
PLAN DE MASSE
PRINCIPE MIS EN PLACE
PLAN DE PLANTATION
PLANTATION DE LA STRATE ARBORÉE
PLANTATION DES HAIES
PLANTATION DE MASSIFS DE VIVACES ET DE GRAMINÉES
CRÉATION DE PRAIRIE ÉCOLOGIQUE

ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES

PLANTATIONS MULTISTRATIFIÉES
LA DIVERSITÉ DES MILIEUX REPRÉSENTÉS
UN RÉSEAU D'ABRIS POUR LA FAUNE
GESTION DES ARBRES EXISTANTS
CRÉATION D'UN RÉSEAU DE HAIES
MISE EN ŒUVRE DE GANIVELLES
UNE COMMUNICATION ADAPTÉE

ANNEXE

ENGAGEMENTS



Le paysage Amiénois

Source : Atlas du Paysage



Paysage de plateau

Source : Atlas du Paysage



Paysage de vallées sèches

L'ESSENTIEL : UN PAYSAGE AGRICOLE DE PLATEAUX ET DE VALLÉES QUI CONNAIT UNE MUTATION URBAINE IMPORTANTE

> Introduction

Amiens se trouve dans le paysage de l'amiénois. Ce paysage est sillonné par de nombreux cours d'eau, comme l'Hallue, l'Ancre, la Noye ou la Selle. Il s'agit d'un paysage de plateaux et de vallées, sèches et humides. C'est un espace comprenant un relief assez important, qui est guidé par le bassin versant de la Somme, d'une altitude de 180m au point culminant. Le sous-sol de cette entité est composé de craie, largement utilisée pour la construction de nombreux bâtiments, comme la cathédrale d'Amiens, même si, la plupart des bâtis étaient faits en torchis.

> Un paysage agricole

On retrouve sur ce paysage de grandes zones de culture qui sont dominantes sur les plateaux. Certaines zones boisées sont présentes au niveau des vallées, le sud Amiénois est en effet, l'une des parties les plus boisées du département. On peut citer le bois de Wailly, de Fremontiers ou encore, la réserve et forêt domaniale de Creuse. Les cultures sont majoritaires dans tout l'espace amiénois, elles se composent la plupart du temps de céréales, de betteraves et de colza. On retrouve quelques pâtures, mais plutôt à la limite avec la Normandie.

> Le patrimoine historique

Ce paysage est marqué par son patrimoine historique riche, on peut citer le patrimoine archéologique, avec les sites de Montières, Cagny-la-Garenne ou Saint-Acheul, sites d'importance majeure dans les recherches archéologiques. De plus, l'histoire gauloise est aussi parfaitement représentée, avec le menhir de Bavelincourt dans la vallée de l'Hallue ou encore le site de Ribemont-sur-Ancre, qui sont des témoignages exceptionnels de cette époque. Ce passé gaulois est aussi traduit dans la toponymie de nombreux lieux dans cette entité, comme par exemple Vaires-sous-Corbis (de "verno", l'aulne). L'organisation des routes en étoile est une preuve quant à elle, de l'histoire romaine, qui forme un réseau de voies de l'antiquité dans le paysage. On retrouve de nombreuses villes comportant des fortifications urbaines, comme Amiens qui témoignent du passé militaire de la région.

Le développement économique

L'économie se concentre surtout dans les vallées, car l'eau a toujours été à l'origine de l'implantation de l'Homme. Ce paysage n'a été marqué par l'industrie que très brièvement suite à de nombreuses fermetures comme celle de la carrière d'extraction à Faloise, ou les papeteries de la vallée de la Selle. De plus, les artisans de velours, de passementerie ou de toile à bache n'ont pas survécu à la crise de l'industrie textile. La région a donc du se renouveler et actuellement, la région Amiénoise est un pôle d'emploi et de migration important.

Des enjeux paysagers importants

L'entité paysagère étant menacée par la mutation urbaine en constante évolution, différentes stratégies sont mises en oeuvre pour sa sauvegarde : la préservation et la valorisation des motifs paysagers identitaires, comme les ceintures de "courtils", la restauration des paysages, qui passe par la revalorisation des entrées de bourgs par exemple et faire reconnaître et valoriser, le paysage amiénois.



La Somme

Source : communeparenthese



Gare de Amiens

Source : crdp.ac-amiens.fr



Viaduc de Jules Verne

Source : crdp.ac-amiens.fr



Projet de la Citadelle

Source :

projets-architecte-urbanisme

UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET EN CONSTANTE MUTATION

> Situation géographique

Amiens est la préfecture de la Somme et le chef-lieu de son canton. Elle a la particularité d'être la commune la plus peuplée du Nord-Pas-de-Calais, après Lille. Elle se trouve au coeur du triangle européen Paris-Londres-Bruxelles, elle a donc une situation géographique globale de grand intérêt. De plus, sa situation locale est aussi une force, elle se trouve à 53 km au nord de Beauvais, à 55 km au sud d'Arras, à 71 km à l'ouest de Saint Quentin, à 66 km de Compiègne, à 102 km de Laon et à 121 km de Calais.

> Ville marquée par son paysage

La ville est fortement marquée par son paysage et notamment, la présence de l'eau. En effet, cette dernière se traduit par la présence de la Somme, de l'Avre et de la Selle. La Somme est un fleuve important dans la région, qui rejoint son affluent principal, l'Avre, au sud du territoire communal. De nombreuses infrastructures sont présentes au fil de ce cours d'eau, comme le parc des expositions, l'hippodrome ou le zoo d'Amiens. L'eau a été présente durant toute l'histoire communale, notamment au Moyen-Age, où un réseau de canaux important s'est développé, et avec lui, l'apparition de nombreux ponts et édifices. Ainsi, la Somme a été canalisée au début du XIXème siècle et conserve aujourd'hui, une place importante notamment pour des quartiers comme Saint-Leu ou Saint Maurice.

> Un réseau de communication diversifié et une forte multimodalité

La ville a développé un réseau multiscalaire, de voies de communication. En effet, la ville est reliée directement à la région Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Normandie mais aussi le Benelux et le Royaume-Uni. A une échelle plus locale, la commune se trouve sur le noeud autoroutier entre l'A16 et l'A29. Elle est d'ailleurs desservie par la N1 et la N25 qui forment une voie périphérique, ainsi que de nombreuses départementales. De plus, l'impressionnant viaduc Jules-Verne permet le franchissement de la Somme et le contournement aisé de la ville. Au niveau des transports en commun, la ville possède une gare la reliant à Paris, Lille, Rouen, Bruxelles, Lyon ou encore Londres. La ville comporte aussi un tramway sillonnant une grande partie de la commune, complété par un réseau dense de bus.

> Une morphologie urbaine de qualité

La ville est divisée en différents quartiers, ayant chacun une identité propre, On peut citer le quartier Saint-Leu, représentatif de l'aspect pittoresque communal, il était le quartier le plus pauvre de la ville et comporte aujourd'hui la Citadelle et est le centre des soirées amiénoises et de la vie étudiante. Puis, le quartier Saint Maurice est l'un des plus anciens, à forte connotation industrielle. On peut également citer le quartier Henriville, anciennement bourgeois, qui s'oppose aux quartiers populaires éparpillés sur le territoire communal.

> Une ville en perpétuelle évolution

Amiens fait l'objet de nombreux projets de rénovation urbaine, comme différentes ZAC, Amiens 2030, un plan d'aménagement à long terme, ou encore le projet de la Citadelle et le projet du Bus à Haut niveau de Service.



Amiens bombardée (1918)

Source : Milguerres.unblog.fr



Cathédrale d'Amiens

Source : Patrimoine environnement



Le cirque Jules Verne

Source : Olivier Leclercq



La citadelle d'Amiens

Source : Nordmag

AMIENS EST UNE COMMUNE À L'HISTOIRE MARQUANTE QUI A LAISSÉ UN PATRIMOINE DE QUALITÉ

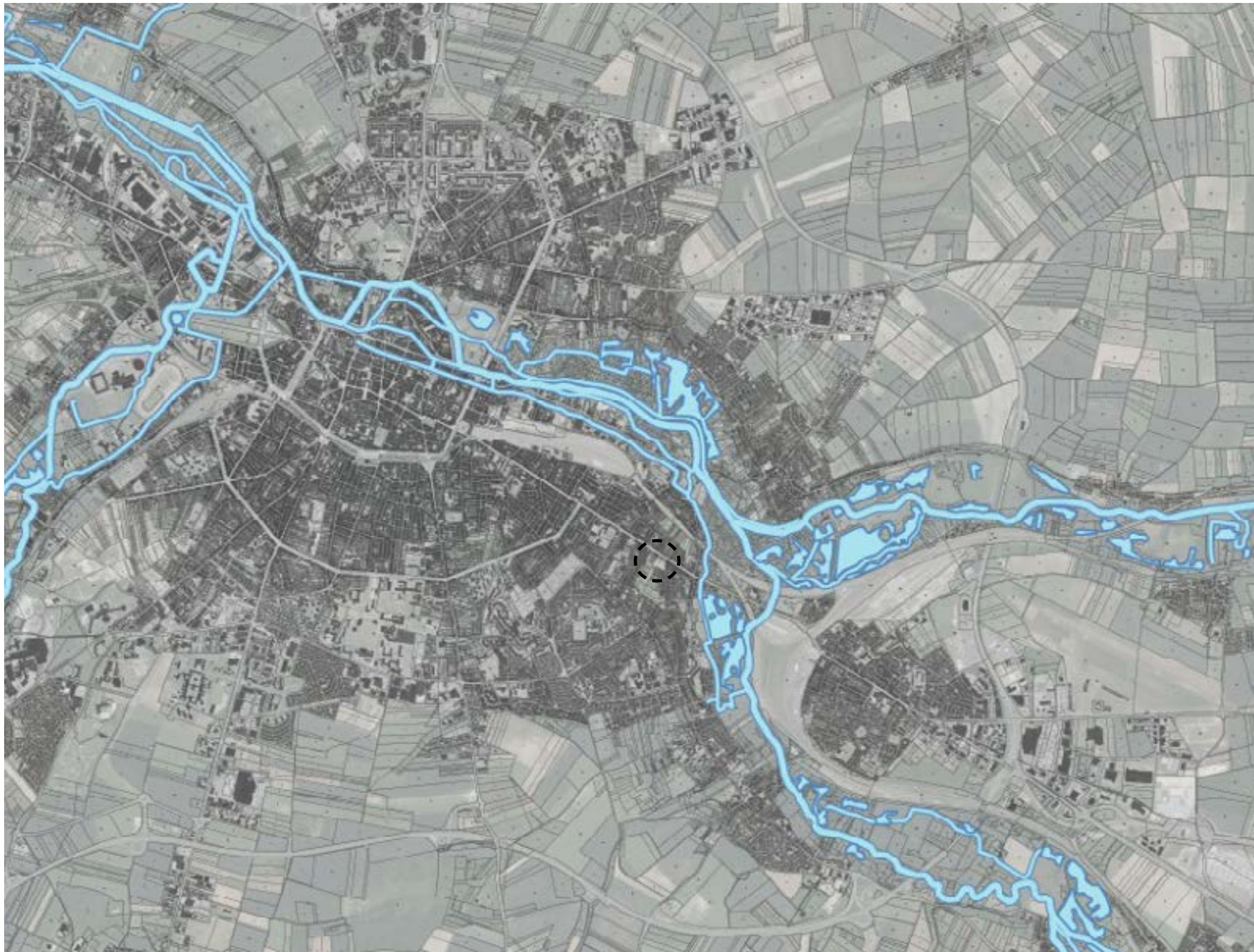
> Une histoire riche

La commune est le berceau de la Préhistoire, on y a défini l'une des plus anciennes civilisation de l'humanité, l'acheuléen. D'ailleurs, la ville possède un jardin archéologique ouvert au public et présentant les anciennes carrières de la zone. A l'antiquité, il s'agissait d'une ville importante, notamment grâce au passage de la chaussée d'Agrippa sur son territoire. On y trouvait donc des thermes, un amphithéâtre et un forum. De plus, à cette époque, les premiers remparts furent érigés autour de la ville avec le tracé d'un large fossé. Au Moyen-Age, la ville fut pillée et attaquée par les Normands au IXème siècle et réussit finalement à se constituer une organisation municipale et fut acquise par Louis XI au XVème siècle. Par la suite, la foudre détruisit les archives et la cathédrale. Cependant, grâce à la vente d'une plante tinctoriale appelée la guède, la ville réussit à reconstruire l'édifice. AU XVIème siècle, les espagnols attaquèrent la commune et en font le siège pendant 6 mois. Au XVIIIème et au XIXème siècle, la ville était réputée pour son industrie textile, notamment le velours d'Amiens. Le XIXème siècle fut l'objet de grands changements, avec la signature d'un traité de paix en 1802 et le développement de l'industrie propulsa le succès du textile d'Amiens, au rang mondial. Ainsi, la ville va se développer et se moderniser, notamment avec le démontage des remparts et la création de nouveaux espaces urbains. L'accroissement de sa population engendre l'apparition de nombreux logements qui enrichissent le centre-ville et étend la commune, d'abord vers le sud puis au nord. De plus, la première ligne de chemin de fer voit le jour à Amiens en 1846 et d'anciens fossés des remparts sont utilisés pour le passage des rails. Pour compléter ce réseau, le tramway fait son apparition en 1891, d'abord tiré par des chevaux, il fonctionna jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Au début du XXème siècle, la ville est une cité animée, comprenant de nombreuses activités sportives et culturelles.

Durant la 1ère Guerre Mondiale, la ville constitua l'immédiat arrière-front et fut occupée en 1914, avec comme conséquences, de nombreux bombardements. En 1918, de nombreux dégâts matériels sont à déplorer ainsi que beaucoup de pillages, un plan de reconstruction est engagé en 1921, et la reconstruction commença 4 ans plus tard. La reconstruction n'a pas le temps d'être achevée que la seconde Guerre Mondiale éclata. Elle aussi fut le lieu de nombreux bombardements, et une occupation allemande forte. En 1944, Amiens fut libérée par les anglais mais elle ressort de la guerre, détruite à 60%. Après la guerre, le réaménagement urbain et les rénovations battent leur plein afin de retrouver un cadre de vie de qualité.

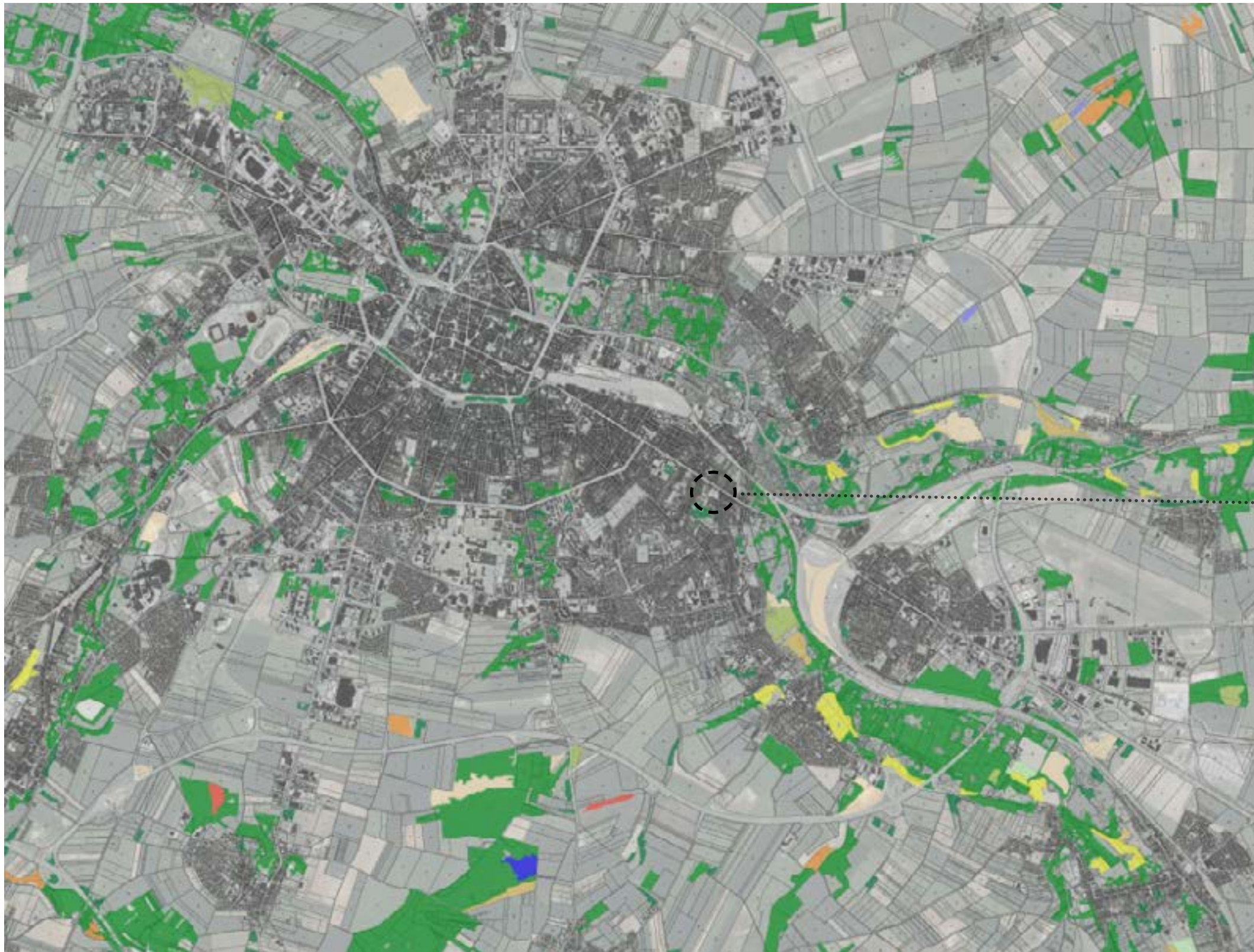
> Un patrimoine de qualité

Amiens est la ville française possédant le plus grand nombre d'inscriptions au patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment avec la cathédrale Notre-Dame. Cet édifice est la cathédrale la plus vaste de France, elle représente l'archétype du gothique classique et est réputée pour ses sculptures gothiques. Elle a été construite sur l'emplacement d'anciens autres monuments religieux, dont le premier datait du IVème siècle. Un autre monument emblématique de la commune est l'Hôtel de Ville, au-delà de son activité administrative, il s'agit d'un monument symbolique et de qualité, datant du Moyen-Age. On peut aussi citer le cirque de Jules Verne qui est un édifice consacré à l'art et au cirque et qui représente parfaitement le style classique pompéien du XIXème siècle. On y retrouve quelques éléments décoratifs originaux datant du XXIème siècle. Un autre point fort de la ville est son beffroi. Celui-ci est classé depuis 1926 aux monuments historiques et au titre de beffrois de Belgique et de France depuis 2005. Il s'agit d'un édifice de qualité, avec une base en pierre blanche datant du XVème siècle et d'un clocher de pierre et d'ardoise datant de la même époque. Finalement, le dernier édifice à citer est militaire, il s'agit de la Citadelle, qui protégeait la ville depuis la fin du XVIème siècle. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'un réaménagement complet, avec la mise en place d'un pôle universitaire dans ses murs.



L'ESSENTIEL :

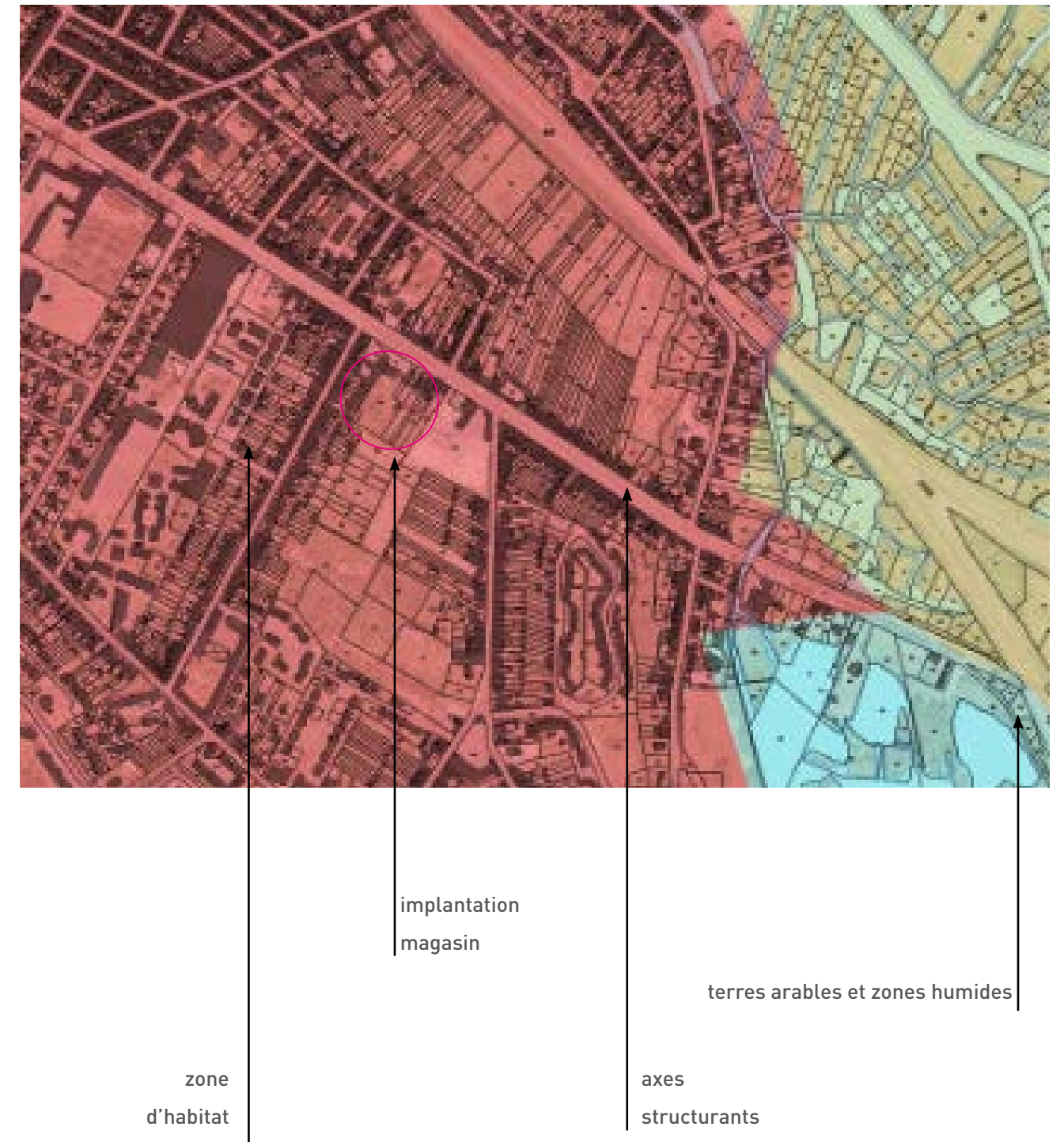
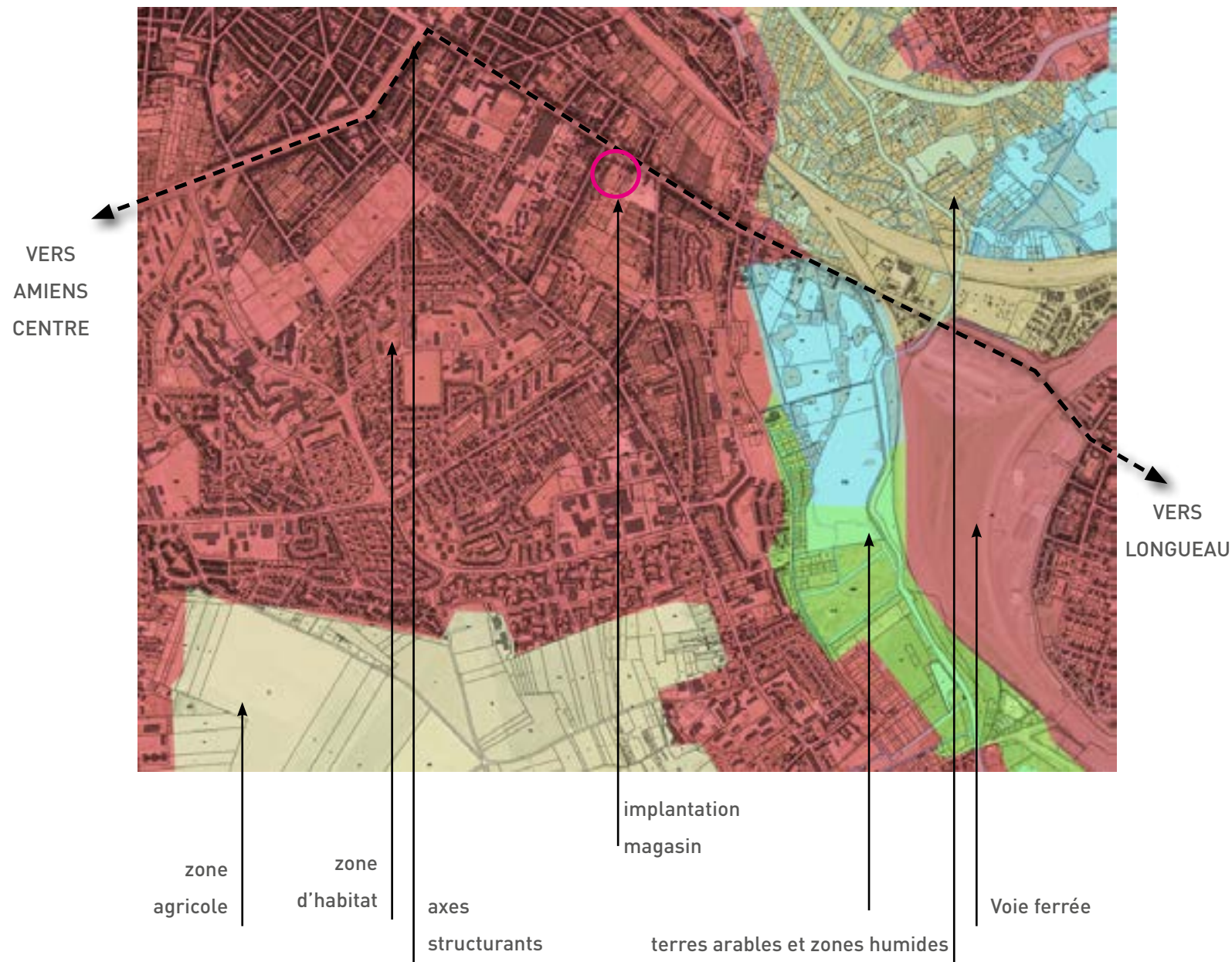
- La trame bleue se compose de la Somme et ses affluents comme l'Arve au Sud et la Selle au Nord-ouest.
- la ville s'est développée autour du rétrécissement naturel de la Somme, en créant notamment des hortillonnages. Ces espaces de cultures maraîchères créent un paysager spécifique et riche.
- L'eau a permis la défense et le développement des fortifications de la ville. Ainsi, la création d'un réseau de canaux a entraîné la construction d'ouvrage d'art identitaire, tels que les ponts.



L'ESSENTIEL :

- La trame verte est fortement liée à la trame bleue
- Une grande partie des espaces verdoyants, notamment boisés, font partie de la ripisylve de la Somme ou de l'Arve
- la végétation privative participe activement au cadre de vie de la commune et ses environs
- le site se trouve proche des zones d'Hortillonnage et de la présence végétale forte induite par ce milieu particulièrement riche





L'ESSENTIEL : LE SITE EST IMPLANTÉ AU SUD OUEST DU TISSU URBAIN, DANS UNE ZONE D'HABITAT

-le site est implanté le long de la rue Chau. Jules Ferry axe structurant.

-le site est actuellement occupé par une station service



PHOTOS DU SITE

- > 1 : Site ouvert et présentant une végétation arborée qui peut être un potentiel paysager intéressant
- > 2 : Site au coeur d'un quartier résidentiel qui lui offre une bonne visibilité et un accès simplifié. Le site se trouve aussi dans une petite zone commerciale qui lui donne une intégration paysagère cohérente
- > 3 : Site d'implantation à proximité directe d'une chaussée fréquentée, ce qui permet une visibilité et une accessibilité accrues sur la zone
- > 4 : Site représentatif de la multimodalité de la ville, avec la présence de transports en commun à proximité

1



2



3

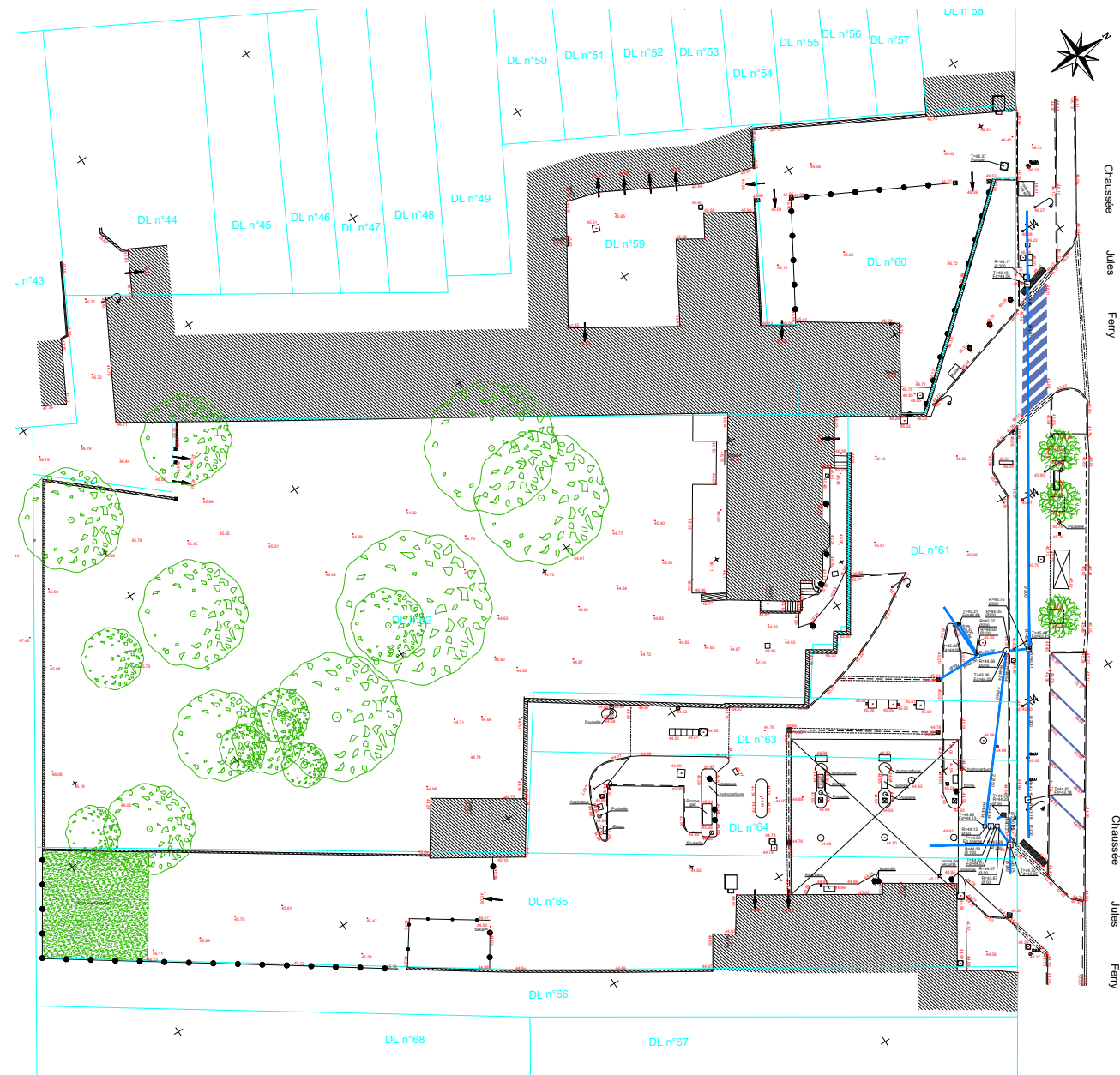


4



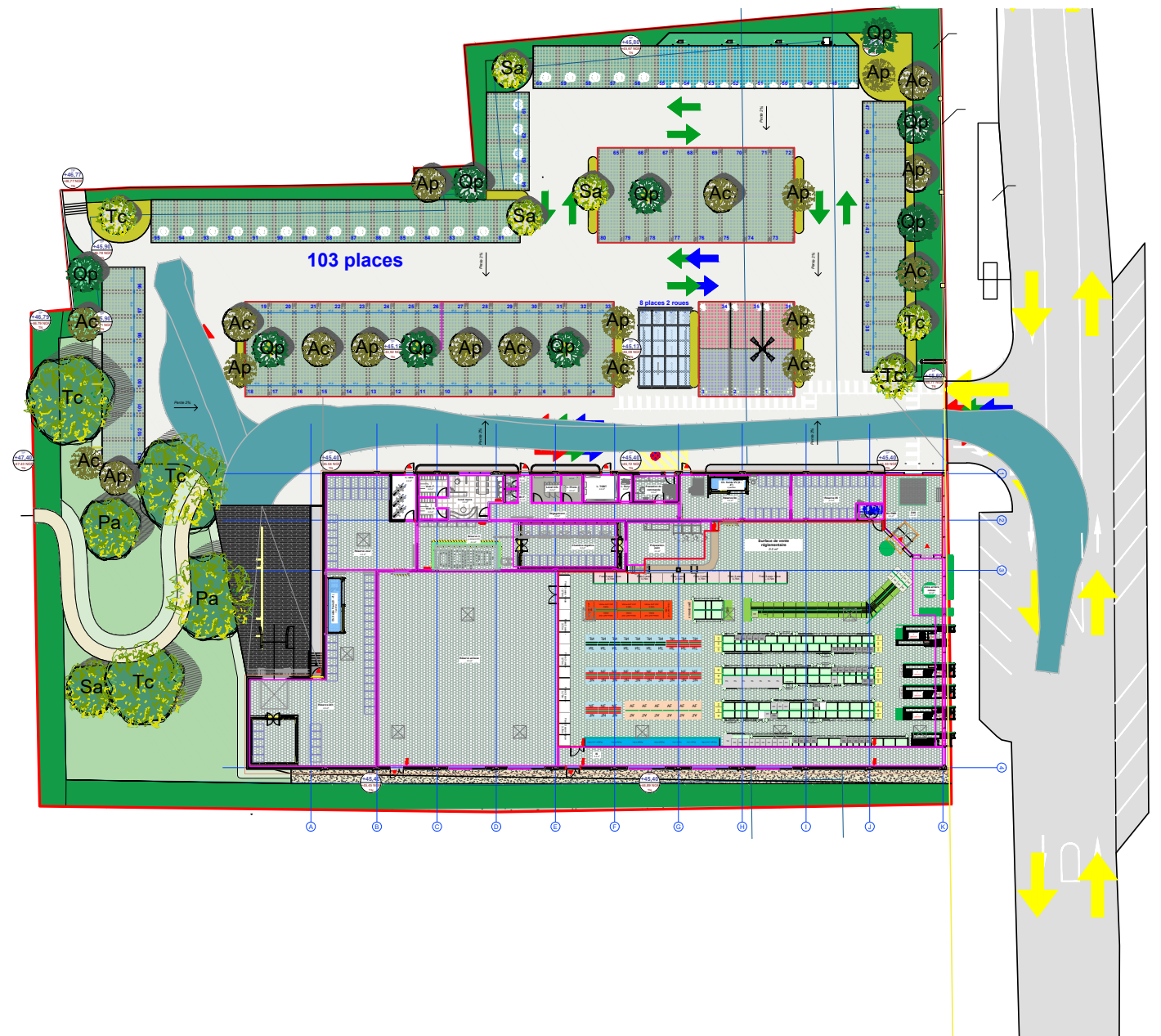
EXISTANT

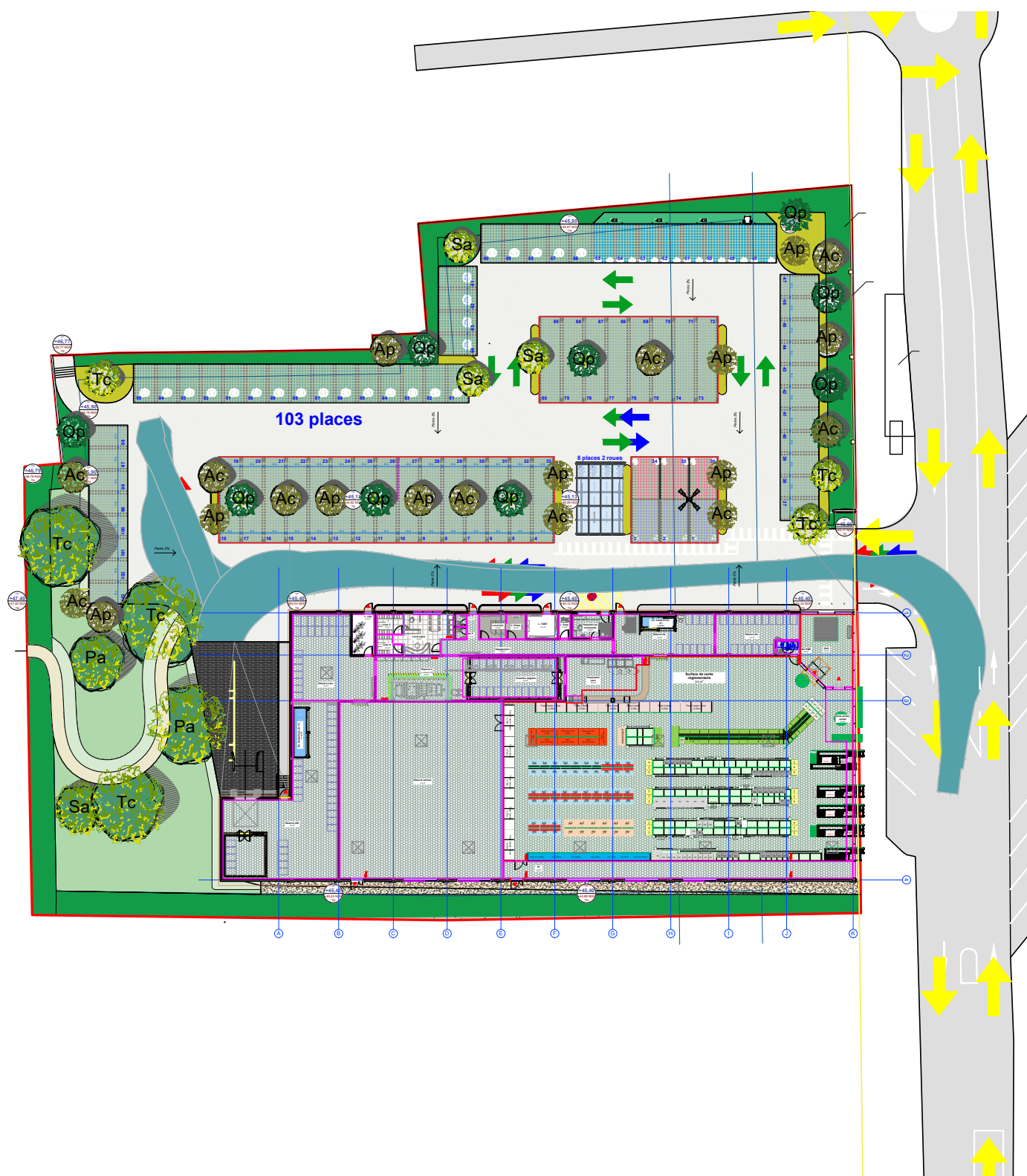
16 arbres internes à la limite parcellaire



PROJET

- 6 arbres conservés
- 10 arbres supprimés
- 35 arbres plantés, en cohérence avec les demandes du PLU, le projet paysager et en compensation.





L'ESSENTIEL :

- > Le projet développe 103 places de stationnement :
 - 3 places PMR
 - 8 places électriques
 - 3 places famille
 - 24 places prééquipées
- > L'accessibilité aux équipements est assurée par un parcours PMR
- > Un parc à caddies est implanté à proximité de l'entrée
- > Un accès voiture est prévu rue : Chau. Jules Ferry
- > Un accès piéton est prévu à l'arrière : Chemin du vélodrome
- > Le projet prévoit de planter 35 arbres.

- Arbustes :**
- Viburnum opulus
 - Ligustrum vulgare
 - Carpinus betulus
 - Cornus mas
 - Prunus spinosa
- Vivaces :**
- Salvia officinalis
 - Rosmarinus officinalis
 - Achillea millefolium
 - Vinca minor
 - Perovskia atriplicifolia
- Graminées :**
- Stipa gigantea
 - Imperata cylindrica 'Red Baron'
 - Pennisetum alopecuroides
- Prairie écologique:** Semis de prairie 30kg/ha
- Gestion différenciée de la prairie**

- Arbres existants**
- Acer campestre
 - Acer platanoides
 - Quercus petraea
 - Sorbus aucuparia
 - Prunus avium - cèpée multitronc
 - Tilia cordata - cèpée multitronc





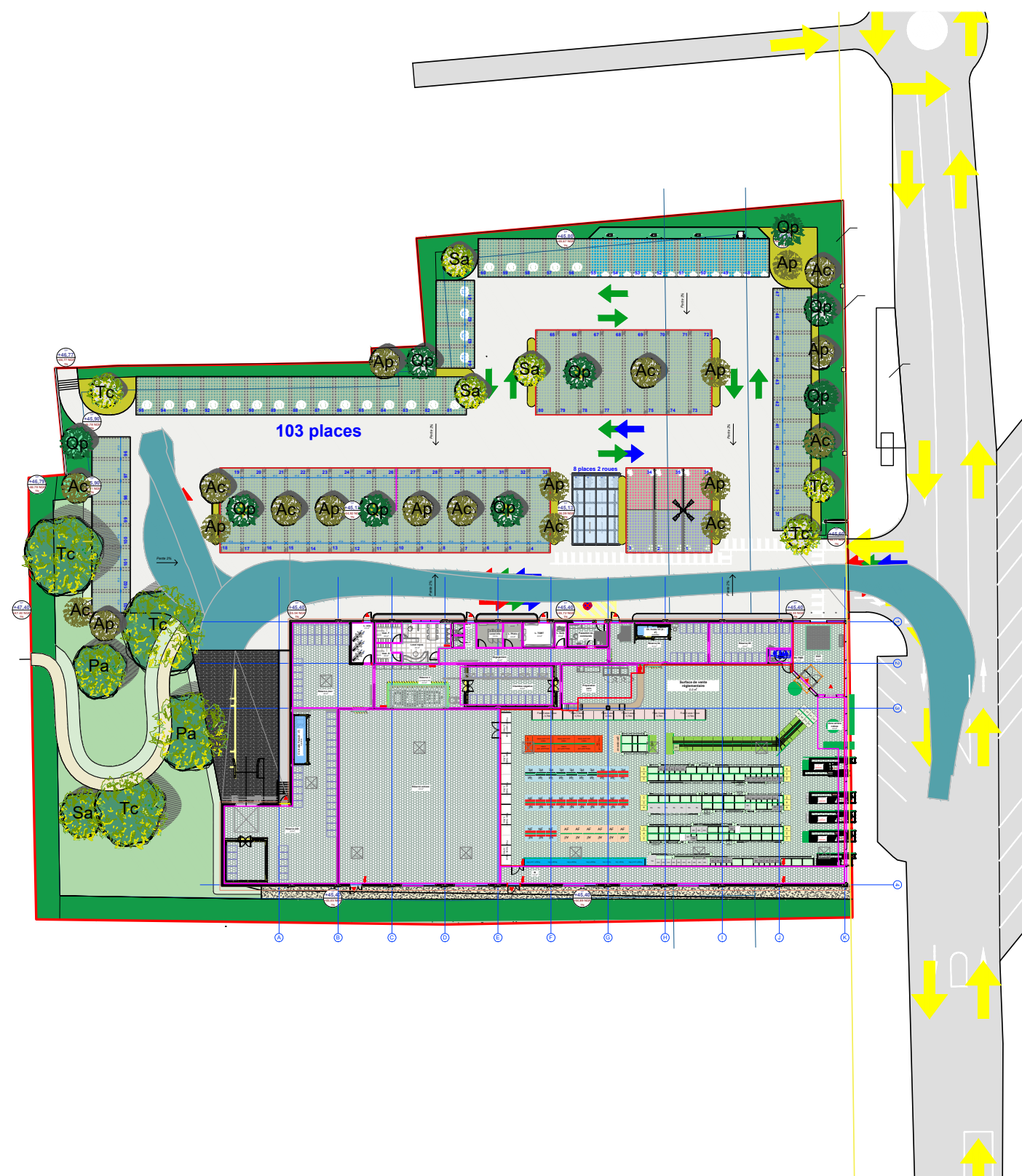
Bosquet et boisement en fond parcellaire



Entrée verdoyante



Gestion différenciée des prairies



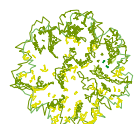
- Arbustes :**
- Viburnum opulus
 - Ligustrum vulgare
 - Carpinus betulus
 - Cornus mas
 - Prunus spinosa
- Vivaces :**
- Salvia officinalis
 - Rosmarinus officinalis
 - Achillea millefolium
 - Vinca minor
 - Perovskia atriplicifolia
- Graminées :**
- Stipa gigantea
 - Imperata cylindrica 'Red Baron'
 - Pennisetum alopecuroides
- Prairie écologique:** Semis de prairie 30kg/ha
- Gestion différenciée de la prairie**



Acer campestre
Acer platanoides



Quercus petraea



Sorbus aucuparia
Prunus avium - cèpée multitronc
Tilia cordata -cèpée multitronc

L'ESSENTIEL : UNE PALETTE VÉGÉTALE ÉTABLIE SUR LES CARACTÉRISTIQUES CLIMATOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES DE LA ZONE D'IMPLANTATION EN CONFORMITÉ AVEC LES RECOMMANDATIONS DU CONSERVATOIRE NATIONAL BOTANIQUE. UNE PALETTE VÉGÉTALE QUI S'ADAPTE PARFAITEMENT À LA TECHNIQUE ALTERNATIVE D'ASSAINISSEMENT.

INTÉRÊT AUTOMNALE

FLUIDITÉ

FEUILLAGES

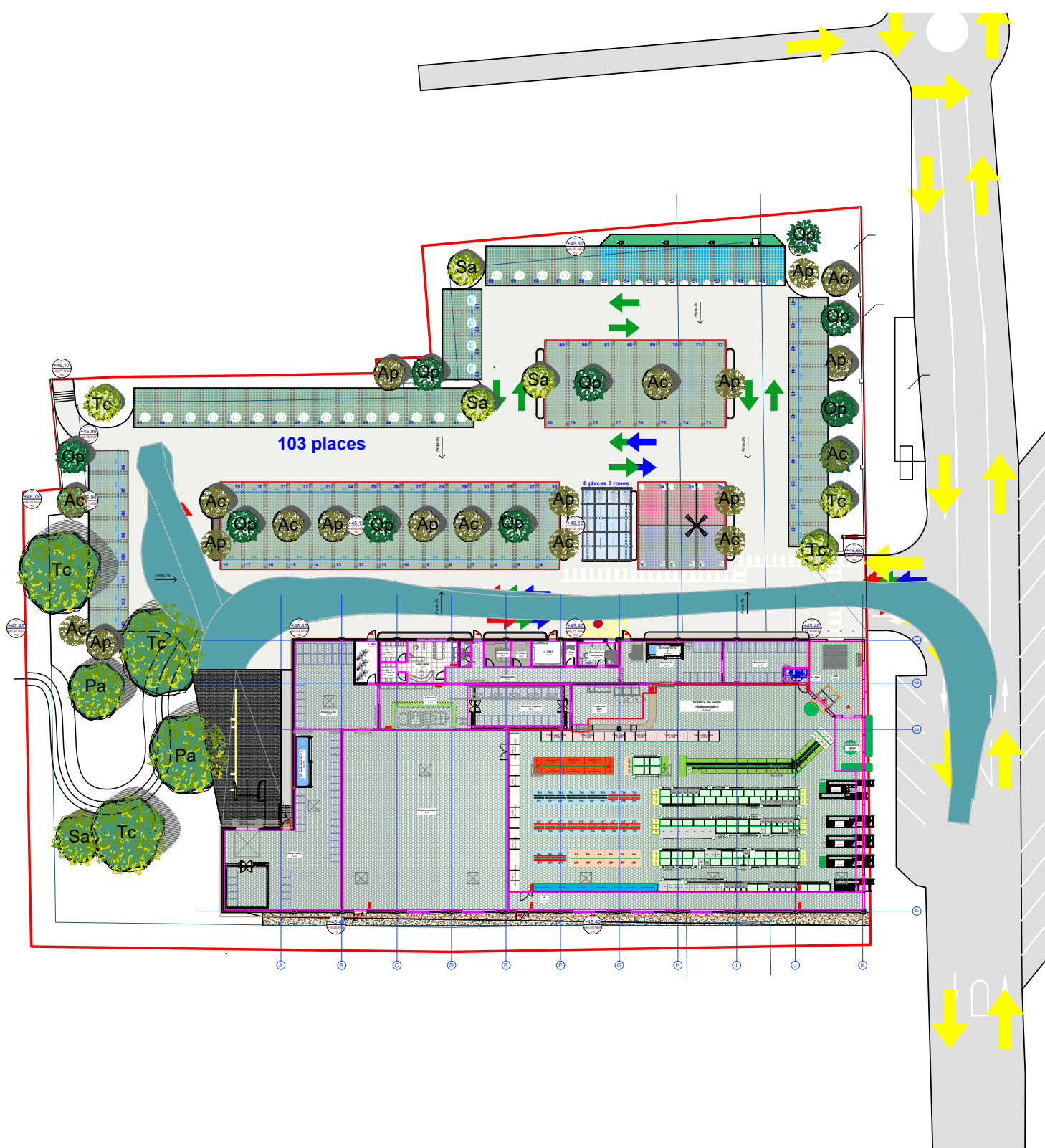
PERSISTANTS

EFFET DE MASSE

MOUVEMENT

PALETTE VÉGÉTALE FLORAISONS

ORIGINALITÉ



STRATE ARBOREE

Acer campestre

Acer platanoïdes

Quercus Petraea

Prunus avium - cépée multitroncs

Tilia cordata - cépée multitroncs



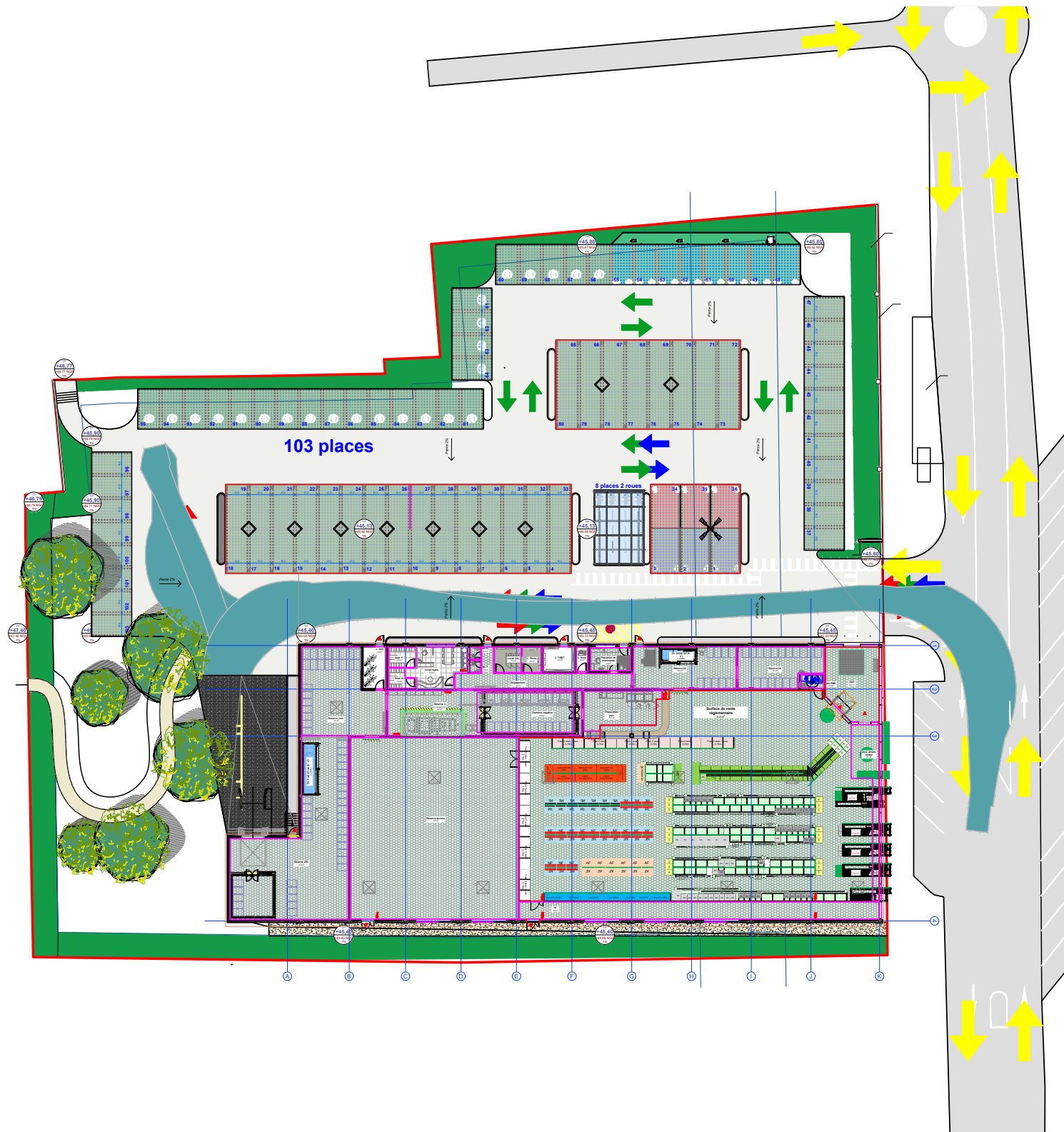
Acer campestre



Prunus avium



Quercus Petraea



MASSIFS ARBUSTIFS

Carpinus betulus
Viburnum opulus
Ligustrum vulgare
Cornus mas
Prunus spinosa

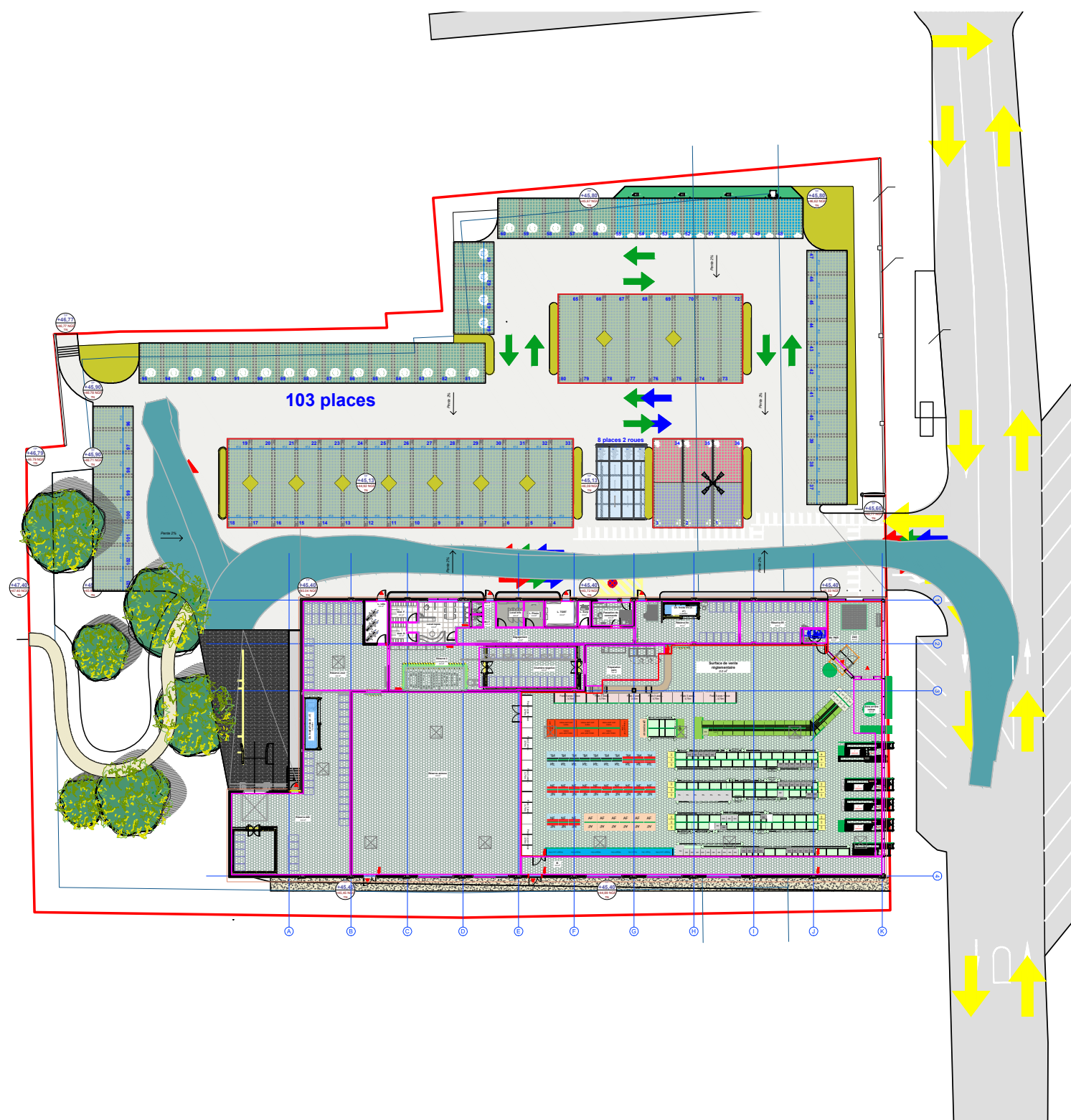


Ligustrum vulgare



Cornus mas

Plantation de massifs de vivaces et de graminées



MASSIFS DE GRAMINEES ET VIVACES

Salvia officinalis
Rosmarinus officinalis
Achillea millefolium
Vinca minor
Perovskia atriplicifolia
Stipa gigantea
Imperata cylindrica 'Red Baron'
Pennisetum alopecuroides



Imperata cylindrica 'Red Baron'



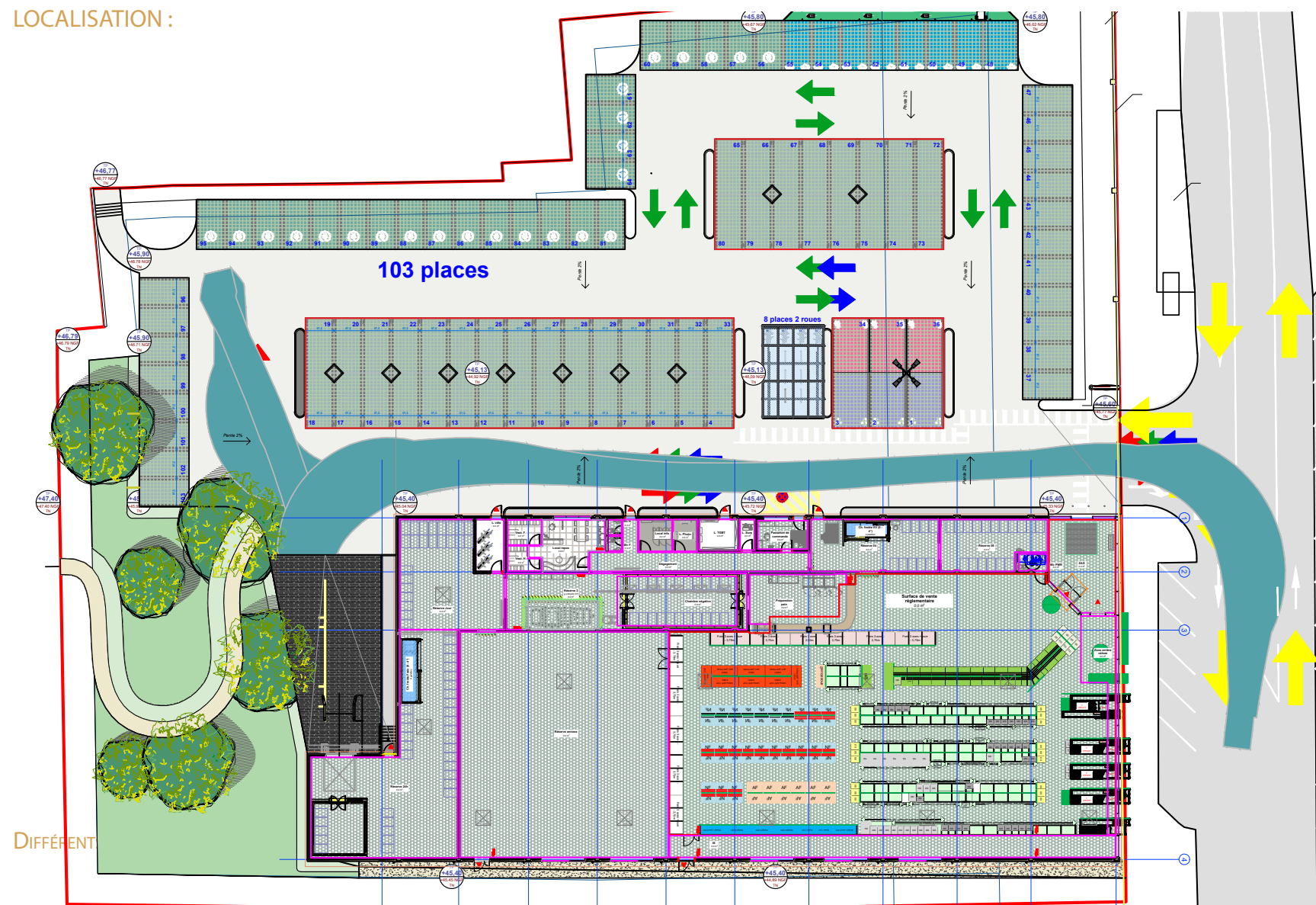
Stipa gigantea



Pennisetum alopecuroides

Création de prairie écologique

LOCALISATION :



L'ESSENTIEL :

- > La prairie dispose d'un attrait écologique certain : « En zone tempérée, une prairie capte 65 tonnes de CO₂ à l'hectare, ce qui en fait un atout majeur dans la lutte contre le changement climatique ». Les prairies absorberaient même davantage le carbone que les forêts. Selon Alexandre Buttler, professeur au Laboratoire des systèmes écologiques à l'EPFL, « le carbone se fixe plus longtemps dans l'humus du sol que dans la biomasse aérienne ».
- > Les prairies sont aussi source de biodiversité et fournissent des habitats pour la faune sauvage et les insectes pollinisateurs (Jean-Louis Peyraud, Directeur scientifique adjoint Agriculture à l'Inra). Plusieurs études réalisées avec l'INRA5 ont même démontré en ce sens que les sols des prairies sont « plus riches en biomasse microbienne et en biodiversité que les sols des cultures ».
- > Une prairie est un filtre qui capte les polluants issus de l'air, nettoie et purifie les sols, et protège la ressource en eau ». Le programme Genosol conduits avec l'INRA, a ainsi démontré que les sols des prairies sont 20 fois moins sensibles à l'érosion et filtrent mieux les eaux.
- > La prairie fleurie peut également permettre de créer des cheminements doux, une structure, un rythme grâce aux tracés de tonte.

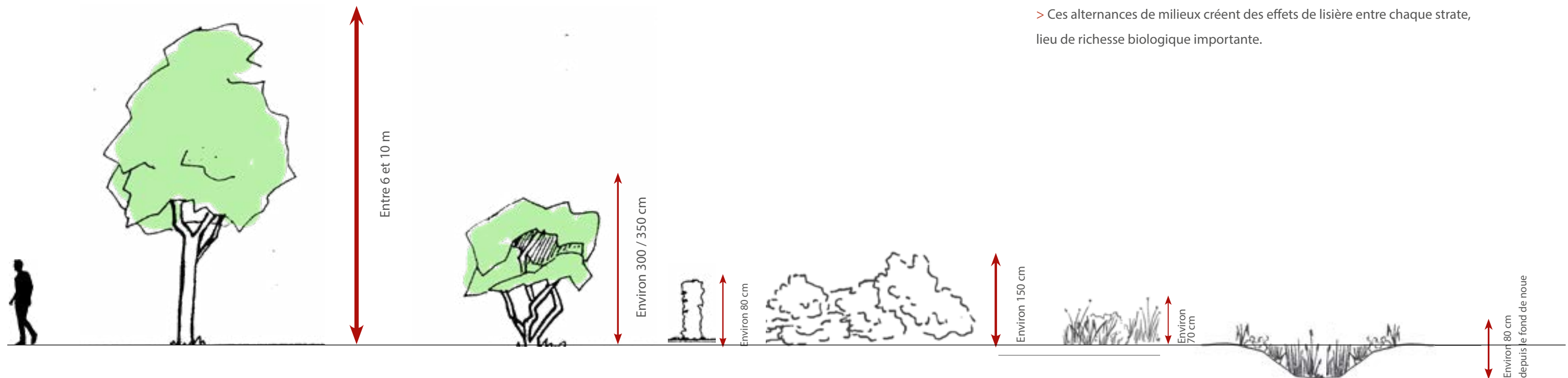


ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES

Plantations multistratifiées

UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE :

- > La plantation multistratifiée développe des habitats divers pour la faune.
- > Elle permet également de créer des zones de nourrissage et refuge pour la faune, aussi bien en pleine saison que lors de la nidification.
- > Ces alternances de milieux créent des effets de lisière entre chaque strate, lieu de richesse biologique importante.



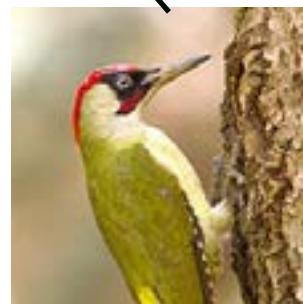
LOCALISATION :



L'ESSENTIEL :

La biodiversité sera ensuite encouragée par la création de différents milieux, qui auront des rôles spécifiques :

- La prairie fleurie permet la nidification et favorise la reproduction des insectes et petits mammifères
- La haie vive permet l'alimentation, le refuge et la nidification de la faune locale
- La strate arborée diversifiée offre l'alimentation, le refuge et la nidification de nombreux oiseaux.



La prairie en gestion différenciée

La strate arborée

La haie vive

ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES

Un réseau d'abris pour la faune

LOCALISATION :



L'ESSENTIEL :

Le projet développe une réelle conscience écologique qui passera pas plusieurs éléments : le premier est la mise en place d'abris et de refuges pour la faune locale. Ces équipements ponctueront de façon régulière l'espace, permettant de créer un réseau écologique sur le site.

Ces abris se présentent aussi bien sous une forme artificielle, avec des abris spécifiques, pour les abeilles solitaires, les chauve-souris etc... mais également sous une forme plus naturelle comme une souche percée ou un tronc, dont le potentiel écologique est évident.

DIFFÉRENTS TYPES D'ABRIS À METTRE EN PLACE TOUT AU LONG DU PARCOURS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE DÉPLACEMENT DE LA FAUNE :



Pour les abeilles



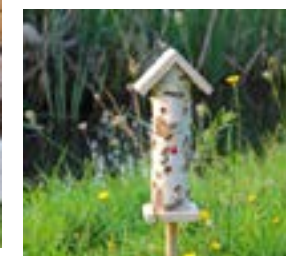
Pour les chauve-souris



Pour les hérissons



Pour les papillons



Pour les coccinelles



Pour les grenouilles



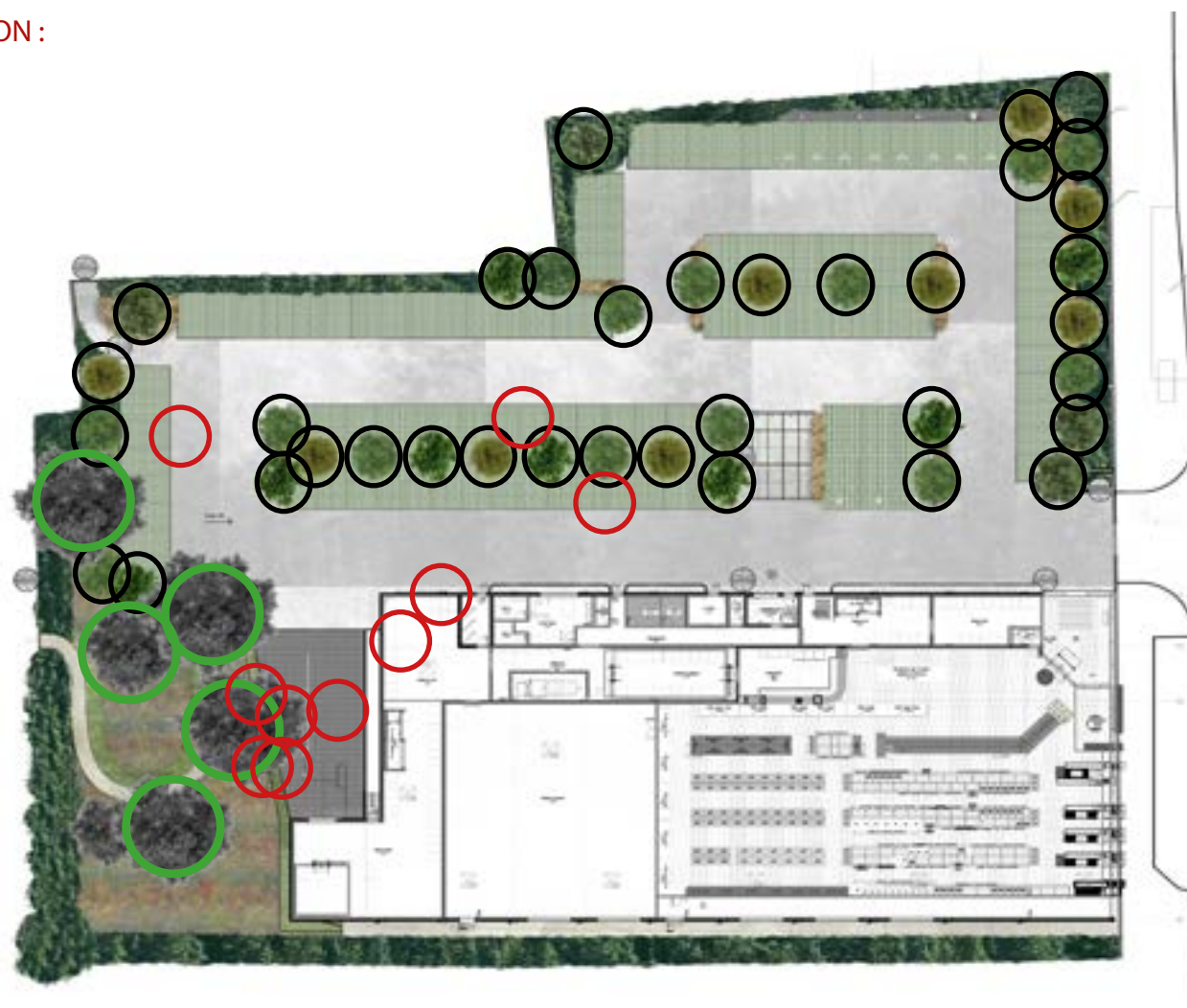
Différents nichoirs pour différents types d'oiseaux



Refuges à mettre en place pour la faune



LOCALISATION :

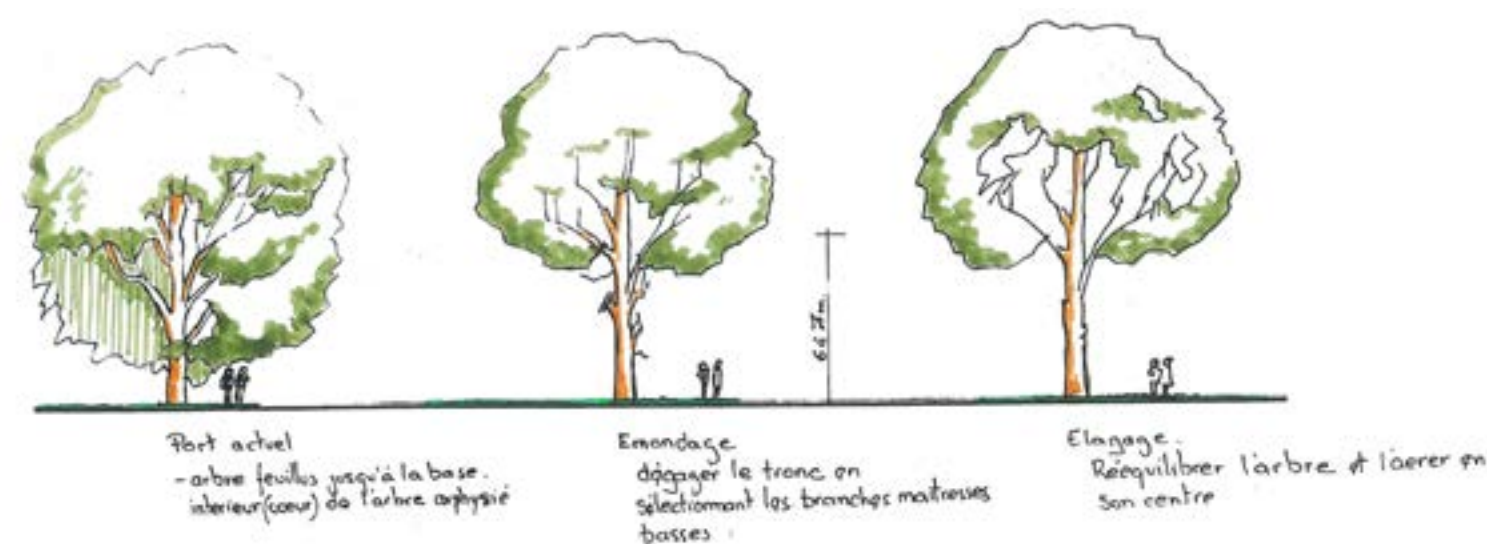


L'ESSENTIEL

- > Le site actuel compte 16 arbres existants à l'intérieur de la limite parcellaire
- > 10 arbres ne pourront être conservés en fonction de la composition du projet
- > 6 arbres sont conservés
- > Ces arbres seront taillés et émondés, permettant une remontée du houppier. Cette taille permettra de leur redonner une silhouette naturelle.

PRINCIPE MIS EN PLACE POUR LA TAILLE ET L'ÉMONDAGE :

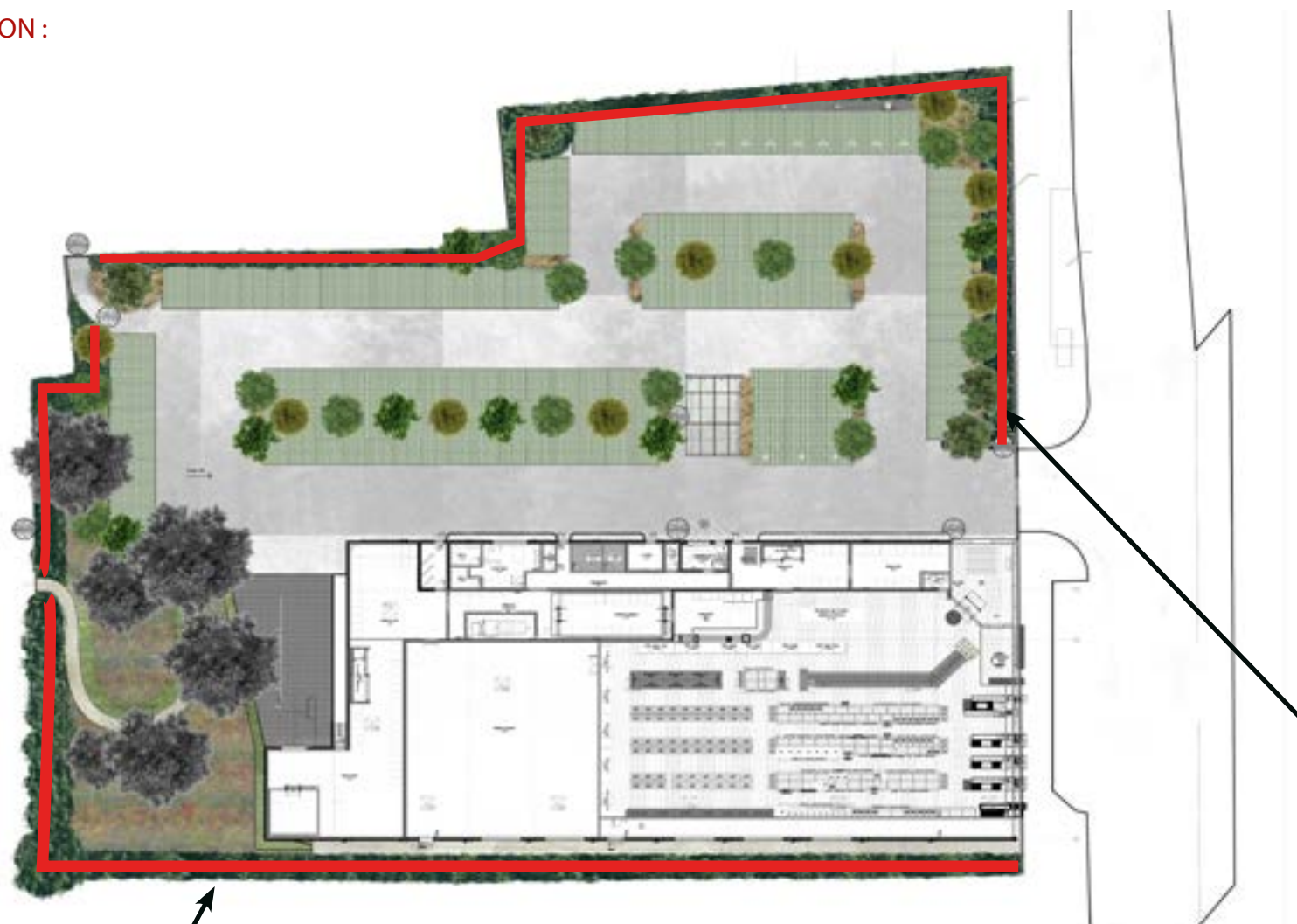
- Arbres implantés dans le cadre du projet
- Arbres conservés et émondés
- Arbres supprimés



ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES

Création d'un réseau de haies

LOCALISATION :



L'ESSENTIEL :

- > La mise en oeuvre de haies, qu'elles soient taillées ou non, permet la création d'un cordon écologique riche et diversifié
 - > En effet, cet aménagement offre un refuge de nidification à la faune locale, ainsi qu'un apport de nourriture non négligeable
 - > La haie non taillée crée un écran végétal dense, développé et d'aspect naturel.
- La haie taillée permet de créer des linéaires, des rythmes végétax et un écran vert dans un espace parfois restreint.



LA HAIE TAILLÉE :



LA HAIE VIVE :



LES TYPES D'USAGES POUR LA GANIVELLE :



Limitation des espaces dédiés aux animaux



Formalisation de la limite de propriété



Création d'un rythme au coeur des massifs

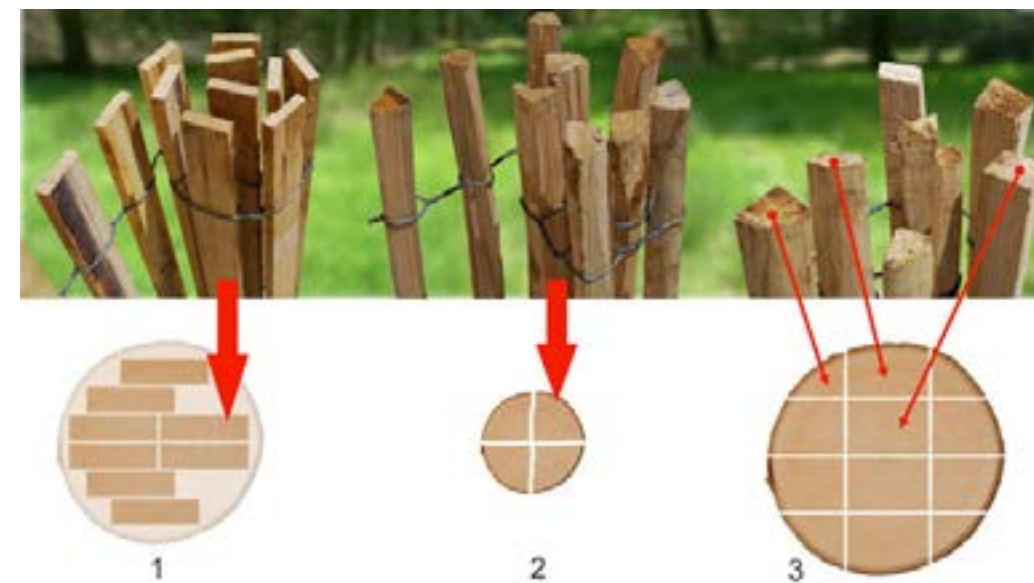


visualisation d'espaces, de rythmes

L'ESSENTIEL :

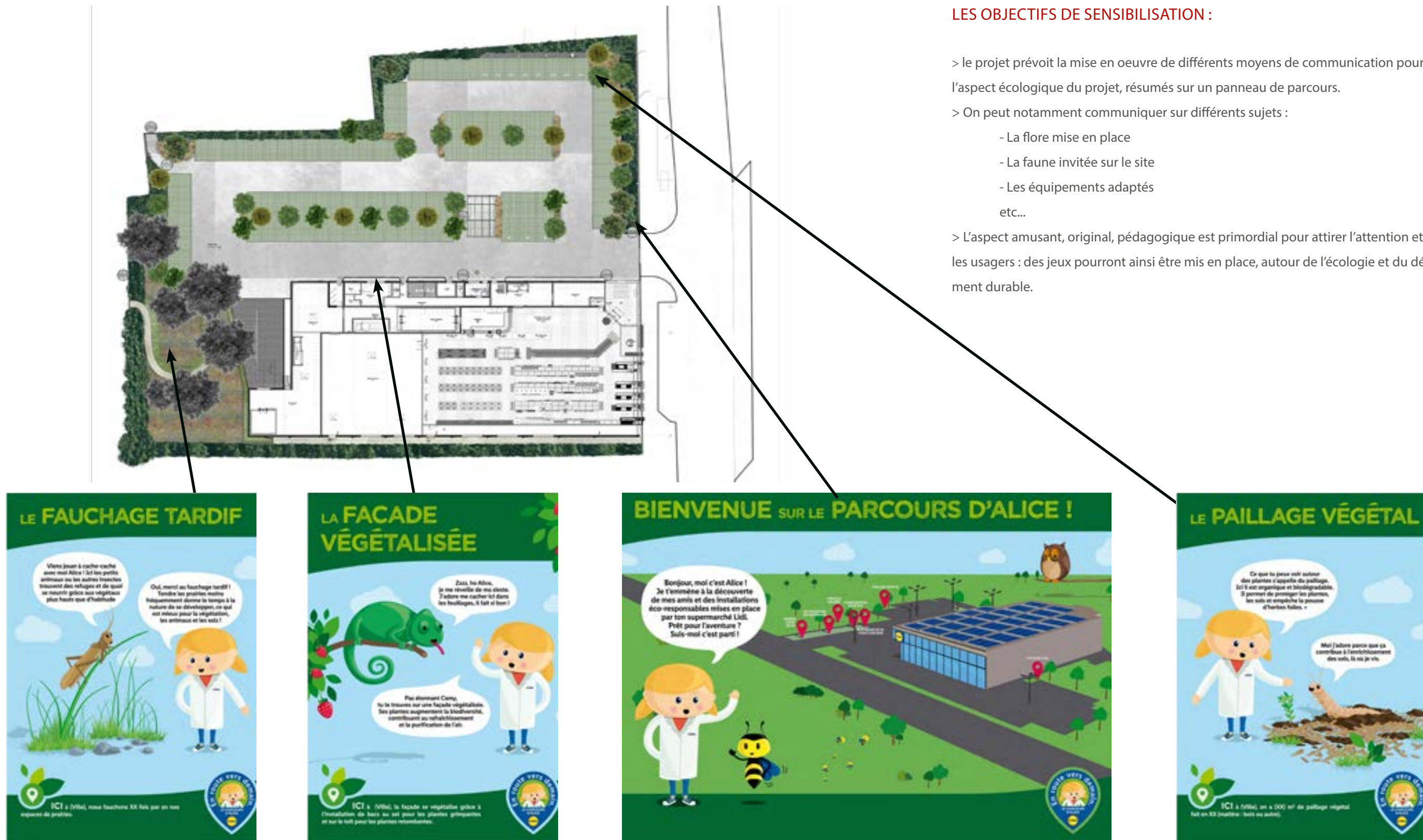
- > Les ganivelles sont un moyen efficace, sans entretien et à identité naturelle, de marquer un espace.
- > Elle permettent de limiter, d'encadrer, de rythmer mais également de structurer un espace
- > Il existe un écartement plus ou moins important entre chaque latte. Tout dépend de vos besoins :
 - 4/5 cm : Pour empêcher les animaux de passer et occultation d'environ 50%
 - Ecartement 7/8 cm : Pour donner un style « Champêtre » sans occulter

DIFFÉRENTS TYPES DE GANIVELLES :



LES OBJECTIFS DE SENSIBILISATION :

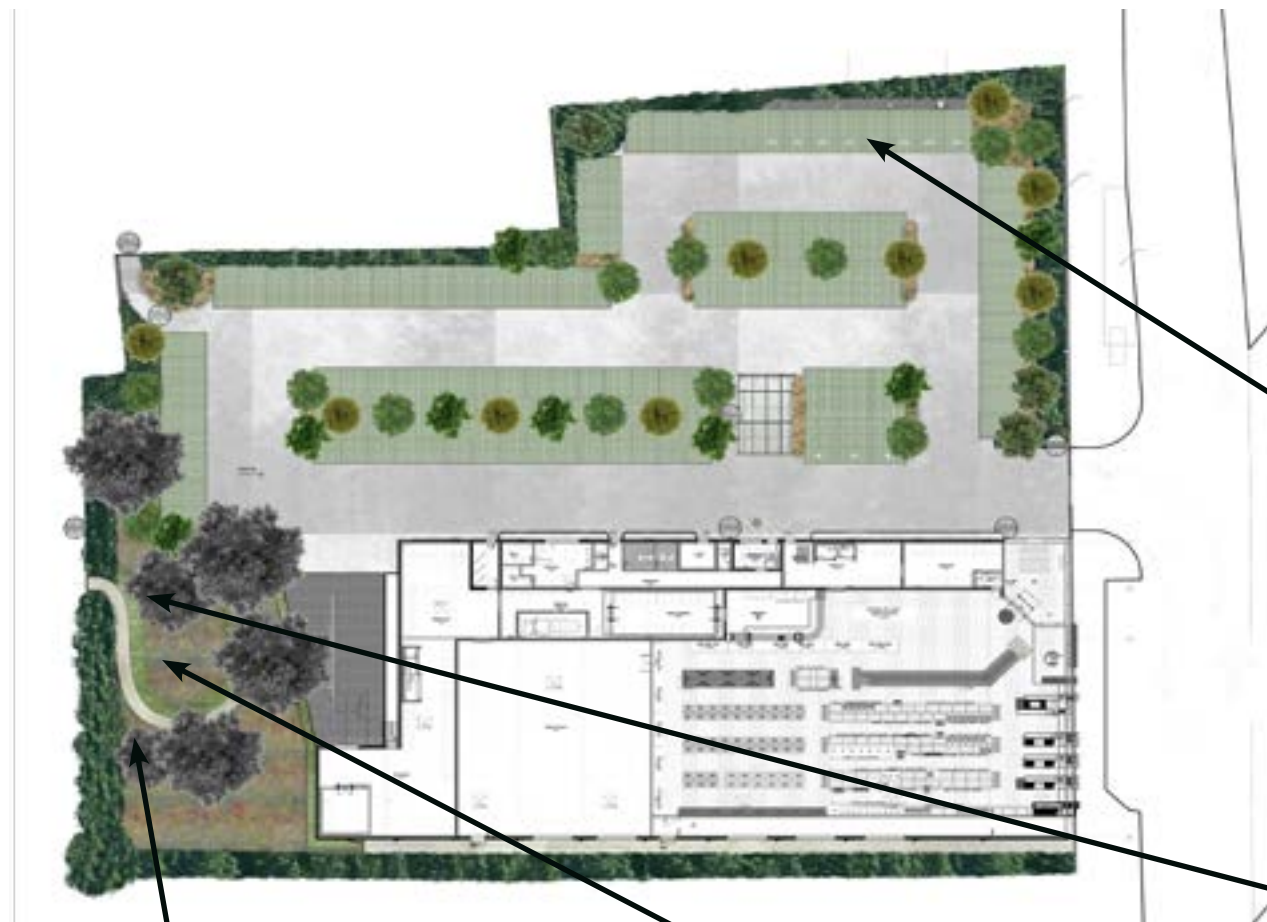
- > le projet prévoit la mise en oeuvre de différents moyens de communication pour valoriser l'aspect écologique du projet, résumés sur un panneau de parcours.
- > On peut notamment communiquer sur différents sujets :
 - La flore mise en place
 - La faune invitée sur le site
 - Les équipements adaptés
 - etc...
- > L'aspect amusant, original, pédagogique est primordial pour attirer l'attention et toucher les usagers : des jeux pourront ainsi être mis en place, autour de l'écologie et du développement durable.



ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES

Une communication adaptée
(suite)

DIFFÉRENTES MISES EN OEUVRE :





une approche respectueuse de l'environnement :
Aucun arrosage, palette végétale régionale et mellifère, toutes les surfaces plantées sont recouvertes d'un paillage.
Gestion différenciée des espaces verts, implantation d'abris, de mobiliers écologiques à vocation ludique et pédagogique.

marquage des végétaux dans une pépinière locale